

Votre enfant entre en 6<sup>ème</sup>, 2 possibilités s'offrent à lui pour le choix des langues :

- anglais 1<sup>ère</sup> langue

ou

- dispositif bilangue allemand + anglais



### **Pourquoi un dispositif bilangue ?**

Le projet académique du Rectorat de Versailles poursuit la politique de diversification de l'enseignement des langues en cherchant à élargir son ouverture internationale afin de préparer les adultes de demain au monde dans lequel ils évolueront.

Dans le cadre de cette politique académique, le Collège Paul Bert propose depuis la rentrée 2013 un dispositif bilangue allemand anglais en 6<sup>ème</sup>.

Cette structure permet aux élèves qui ont commencé l'allemand à l'école primaire de poursuivre cet apprentissage en 6<sup>ème</sup> tout en commençant celui de l'anglais. Elle offre en outre la possibilité d'étudier l'allemand aux élèves qui n'ont pas pu avoir ce choix à l'école élémentaire.

### **Quels sont les objectifs du dispositif bilangue ?**

Ce dispositif poursuit trois objectifs :

- conduire les élèves à une égale maîtrise de l'allemand et de l'anglais en fin de collège avec la disparition de la distinction entre la LV1 et LV2 au lycée.
- permettre aux élèves d'acquérir des compétences transversales dans l'esprit du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- développer leur esprit d'ouverture.

### **Quelle est la méthode de travail ?**

Les professeurs d'anglais et d'allemand travaillent en partenariat et prennent appui sur les deux langues pour faciliter la progression ainsi que l'acquisition de méthodes d'apprentissage communes. Les deux professeurs de langue construisent ainsi ensemble une progression cohérente articulée autour des contenus linguistiques et culturels propres à chacune des deux langues.

### **Quels sont les critères de recrutement ?**

Ce dispositif, s'il implique une matière supplémentaire en 6<sup>ème</sup>, ne nécessite pas d'aptitude particulière, mais s'adresse aux élèves qui manifestent de l'intérêt et de la curiosité pour les langues et la culture de ces deux pays, aux élèves motivés et prêts à fournir l'investissement et le travail nécessaires pour mener de front l'apprentissage de ces deux langues vivantes en classe de 6<sup>ème</sup>.

Cette motivation est un facteur d'autant plus important que l'enseignement des deux langues est obligatoirement poursuivi jusqu'à la fin de la scolarité au collège, et que votre enfant ne pourra pas choisir en 5<sup>ème</sup> l'enseignement de l'espagnol ou de l'italien.

## Quels sont les horaires en section bilangue?

L'enseignement linguistique est de :

- 6h hebdomadaires en classe de 6<sup>ème</sup> : 3h d'allemand + 3 heures d'anglais
- puis en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 3h d'allemand + 2h30 d'anglais.

à titre indicatif, pour les élèves " non bilangue":

en 6<sup>ème</sup> : 4 heures d'anglais

puis en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> : 3 heures d'anglais + 2h30 de seconde langue ( espagnol / italien / allemand si les effectifs le permettent)

## Comment s'inscrire au dispositif bilangue?

Le dossier d'inscription distribué dans les écoles le 7 juin comprend une fiche de candidature au dispositif bilangue. Cette fiche dûment complétée et signée devra être rapportée avec le dossier complet, le samedi 11 juin, jour des inscriptions en 6<sup>ème</sup>, lors de la journée portes-ouvertes.

Le nombre de places dans le dispositif bilangue est limité à 30 élèves.

Il est important de noter que les élèves qui demandent à s'inscrire dans cette section sont tenus de poursuivre ces enseignements jusqu'en classe de 3<sup>ème</sup>.

Une réponse écrite du collège à la demande d'inscription au dispositif bilangue sera adressée aux familles **au début du mois de juillet.**

## Pourquoi choisir l'apprentissage de l'allemand ?

Les arguments sont nombreux :

- L'allemand est une langue utile (c'est la première langue parlée en Europe) et recherchée au niveau professionnel (l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France)

- Contrairement aux à priori, l'allemand n'est pas une langue difficile. Et c'est une langue "logique".

Chaque langue présente ses particularités ; certaines sont plus difficiles au niveau de l'orthographe, d'autres au niveau de la prononciation, d'autres au niveau de la grammaire... Pour toutes, réussir dépendra avant tout de la capacité de travail de l'élève.

- L'allemand et l'anglais sont très proches, d'où l'intérêt de les apprendre simultanément. On peut facilement s'appuyer sur l'autre langue dans l'apprentissage.

- L'allemand, comme toutes les autres langues proposées au collège, est très intéressant au niveau culturel : de Goethe à Beethoven en passant par la Bavière...

- Pour finir, il est important que ce choix soit motivé par l'envie de votre enfant. N'hésitez pas à lui faire écouter de l'allemand sur Internet/ DVD avant de choisir.

## Quelles sont les perspectives du dispositif bilangue ?

Les élèves pourront, s'ils le souhaitent, intégrer la Section Européenne Allemand du Lycée Michelet dès la seconde et poursuivre la classe européenne allemande jusqu'en classe de terminale.

Cette section se caractérise par un renforcement horaire de l'allemand et par l'enseignement d'une heure d'histoire- géographie en langue allemande.

Les élèves de la classe européenne de terminale pourront passer une épreuve orale qui leur permettra d'obtenir une mention européenne allemand au bac. Cette mention sera utile pour intégrer certaines filières sélectives post-bac.

**En conclusion** : Choisir l'apprentissage de deux langues dès la sixième peut être un avantage déterminant pour les compétences linguistiques futures.